
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,
CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO # 621-2019
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #526-2012
CONCERNANT L'USAGE D'ÉVÉNEMENT EXTÉRIEUR SONORE.**

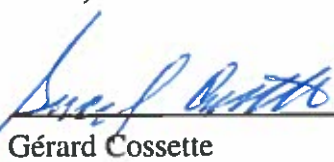
Le conseil a adopté le premier projet de règlement # 621-2019, modifiant le règlement #526-2012 concernant l'usage d'événement extérieur sonore de la municipalité de Sainte-Béatrix, lors de la séance tenue le 15 octobre 2019,

Qu'une assemblée publique de consultation sur ledit projet, se tiendra le 30 octobre 2019 à 19h00, à l'hôtel de ville au 861, rue de l'Église à Sainte-Béatrix.

Au cours de cette assemblée, le Maire, ou tout autre membre du Conseil désigné ou par une autre personne désignée par ce dernier, expliquera la modification, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Veuillez noter que le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINTE-BÉATRIX CE VINGT-TROISIÈME JOUR DU
MOIS DE OCTOBRE DE L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (23.10.
2019).**

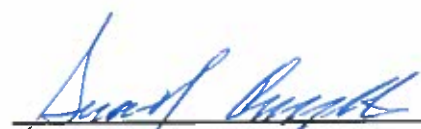


Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Cossette, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le vingt-troisième jour du mois d'octobre de l'an deux mille dix-neuf (23.10.2019)

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23e jour du mois d'octobre de l'an deux mille dix-neuf (23.10.2019).



Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim